

NOTRE POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS



EXIGENCES GÉNÉRALES

Logoplaste s'engage à protéger l'environnement en mettant en œuvre un programme de gestion des déchets efficace qui répond aux exigences législatives et réglementaires. Par conséquent, nous nous efforçons de prévenir ou de réduire la production de déchets par l'amélioration des processus, la technologie, la sensibilisation et la formation.

La hiérarchie des déchets doit être appliquée à tous les sites pour s'assurer que notre empreinte environnementale est continuellement réduite.



EXIGENCES SPÉCIFIQUES

- Nos usines, nos équipements et nos processus seront entretenus de manière appropriée afin de maximiser l'efficacité et de réduire les déchets
- Lorsque vient le temps de choisir des produits chimiques (huiles, lubrifiants, solvants, gaz frigorigènes, etc.), choisissez toujours les produits les plus écologiques.
- Les déchets des sites Logoplaste ne seront pas envoyés vers des sites d'enfouissement ou incinérés sur place. Cette pratique est strictement interdite
- Des conteneurs de déchets clairement identifiés seront installés dans les bureaux, les centres sociaux et les départements afin de faciliter la collecte et la séparation des déchets de carton, de matières plastiques, de métal et de papier en vue d'une mise au rebut appropriée
- Les employés, les contractants et les visiteurs recevront une formation, des informations et les conteneurs adéquats pour encourager le recyclage et faciliter la mise au rebut appropriée
- Tous nos sites bénéficieront d'une visibilité complète des déchets qu'ils auront produits et des méthodes de mise au rebut. Cela comprend les déchets retirés du site par un entrepreneur agréé et ramassés par le propriétaire ou les propriétaires d'entreprise
- Nous n'enverrons pas nos déchets dans des pays dont les infrastructures sont limitées pour les réutiliser, recycler, gérer ou éliminer correctement
- Nous ne ferons appel qu'à des entreprises d'élimination des déchets agréées afin de garantir la sécurité et l'efficacité de leur mise au rebut et de leur traitement ultérieur
- Si nous apprenons que nos déchets ont été éliminés ou gérés de façon incorrecte par l'entreprise d'élimination des déchets, nous collaborerons avec les autorités locales pour aider au confinement et au nettoyage. L'entreprise d'élimination des déchets sera interdite dans toutes nos installations.
- Les sites tiendront un registre de tous les transferts/manifestes de déchets dangereux. L'usine utilisera ces informations pour vérifier la quantité de déchets produits ainsi que la manière dont ils sont éliminés et leur destination



DÉCHETS DANGEREUX

Lubrifiants, carburants, solvants, colles, eau traitée (biocides), batteries, lampes

- Entreposés dans des conteneurs distincts et sécurisés
- Présence de matériaux de confinement des déversements
- Des registres de tous les transferts/manifestes de déchets, avec les quantités, doivent être tenus



DÉCHETS NON DANGEREUX

Plastique, carton, papier, déchets de cantine

- Toutes les usines s'efforceront de réduire et de recycler en permanence les déchets plastiques (c.-à-d. purges, préformes, bouteilles, etc.)



DÉCHETS ÉLECTRIQUES

Moteurs, ordinateurs portables, PC, API

- Les disques durs doivent être retirés ou endommagés
- Les câbles d'alimentation doivent être coupés
- Consulte le département des TI pour promouvoir les dons de bienfaisance



DÉCHETS MÉTALLIQUES

Pompes, filtres, pièces consommables, pièces métalliques

- Ces déchets ne doivent pas être donnés aux personnes offrant un ramassage de type « au bord de la route »
- Les échelles et les équipements de levage doivent être modifiés de manière à ce que personne d'autre ne puisse les utiliser



SURVEILLANCE DE LA CONFORMITÉ

1. Cette politique fera l'objet d'une vérification et d'une inspection continues afin d'en assurer le respect.
2. Les déchets produits par les sites doivent être signalés et surveillés afin de favoriser l'amélioration continue

Gerardo Chiaia
Chief Executive Officer de Logoplaste